



## BASSIN DU CONGO

# Les femmes autochtones protectrices des forêts

La première édition du Forum sous-régional des femmes autochtones et locales d'Afrique centrale et du Bassin du Congo s'est ouverte hier, à Brazzaville. Elle vise à mobiliser les dirigeants et les partenaires au développement pour appuyer l'autonomisation de cette couche vulnérable.

Le forum d'une durée de quatre jours réunit aussi bien les représentantes des femmes autochtones d'Afrique centrale que celles des régions d'Asie, d'Amérique et d'Europe.

Page 5



Ouverture des travaux du forum des femmes autochtones/Adiac

## DÉPARTEMENT DU POOL

## Plaidoyer pour des fonds additionnels du projet « Actions pour la paix »



Une vue des officiels et des communautaires

Le projet « Bisalu bia kidzunu » ou « Actions pour la paix », lancé en mai 2021, a été clos hier à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, par le haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas. D'un coût estimé à environ 600 millions de FCFA, ce projet était axé sur le développement économique de la population de vingt villages des districts de Kindamba et Mayama.

Au regard des résultats obtenus, le haut-commissaire et la population locale ont lancé un appel aux partenaires techniques et financiers, particulièrement à l'Agence américaine pour le développement international, pour la mobilisation des fonds additionnels.

Page 16

## ÉDITORIAL

## Atermoiement

Page 2

## COOPÉRATION

## La BAD va offrir un appui budgétaire au Congo

Une délégation de la Banque africaine de développement (BAD) séjourne actuellement à Brazzaville. Conduite par le directeur général du bureau régional de développement, intégration et prestation de services de la BAD, Serge Marie N'Guessan, elle aura des entretiens avec les autorités congolaises sur la mise en place d'un programme d'appui budgétaire dans le cadre des réformes engagées par le Congo.

Il est également question de finaliser la stratégie d'intervention 2023-2027 de l'institution ainsi que le pacte national de l'alimentation et de l'agriculture.

Page 3



Les deux parties lors des discussions/Adiac

## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

## Le nombre de candidats en régression

Le directeur des systèmes d'information et de la communication du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Arsène Bouckita, a souligné une nette régression des candidats au baccalauréat d'enseignement général session de 2023.

Plusieurs raisons sont à l'origine de cette situation parmi lesquelles le décrochage scolaire et les mesures prises pour lutter contre la transhumance des candidats. « L'an dernier, on avait 94 482 candidats mais cette année, on en a 90 521, soit une régression de 3961 », a-t-il indiqué.

Page 7

## ÉDITORIAL

## Atermoiement

Quand aura lieu le congrès de l'Union des démocrates humanistes (Udh-Yuki)? La question taraude les esprits des sympathisants et membres de cette formation politique créée par Guy Brice Parfait Kolelas.

Cette grand'messe qui devrait être organisée du 14 au 15 avril dernier a été reportée sine die sans que la direction politique n'ait donné les raisons précises. Depuis le décès de son président-fondateur en 2021, l'Udh-Yuki est traversée par une grave crise de leadership marquée par l'existence de deux courants qui se disputent la présidence.

C'est dans cette atmosphère confuse que ce parti a pris part aux élections législatives et locales de 2022 dont les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes de ses responsables.

Selon les sources proches du comité d'organisation, le projet du congrès aurait inscrit à son ordre du jour, entre autres sujets, la relecture des documents fondamentaux et la mise en place des nouvelles instances dirigeantes.

En tout état de cause, les crises au sein des formations politiques ont des implications plus au moins directes sur l'édification et la consolidation du processus démocratique. Le congrès attendu contribuera sans nul doute à relancer le parti et à rabattre les cartes au sein de l'opposition congolaise.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

## Nomination des préfets et des secrétaires généraux des départements et des conseils départementaux

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a publié le 8 mai, à Brazzaville, trois décrets présidentiels nommant les préfets et les secrétaires généraux de départements et des conseils départementaux.

Sont nommés préfets de département :

- Cuvette-Ouest : Bouzock Baron Frédéric
  - Sangha : Okouya Edouard Denis
  - Niari : Mouanda-Mouanda Gilbert
- Secrétaires généraux de département
- Pointe-Noire : Koumba Jean Pascal
  - Niari : Boutsana Bruneau Fructueux
  - Bouenza : Ebethas-Bissat Henock Nazaire
  - Lékoumou : Ndangui Jean Louis
  - Brazzaville : Mongouo Wando Theyv Duvel
  - Plateaux : Ndinga Dieudonné
  - Cuvette : Ngandza Boris Rodolphe
  - Cuvette-Ouest : Kouba Alain Armand
  - Sangha : Lempoua Sylvestre
  - Likouala : Ondongo Bamboli Léa Désiré

Secrétaires généraux des conseils départementaux

- Cuvette-Ouest : Nzembi Jean Adrien
- Cuvette : Ngafoula Constant
- Lékoumou : Nhoua Ida Flore
- Likouala : Mbama Sylvain Valère
- Plateaux : Mbemba Samba Ange Exaucé
- Pool : Ngampoula Victor

Les articles 2 de ces décrets stipulent que les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

*Firmin Oyé*

*Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)*  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :**

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COOPÉRATION FINANCIÈRE

## Des émissaires de la BAD dépêchés à Brazzaville

La délégation de la Banque africaine de développement (BAD) a entamé les discussions sur la relance de la coopération, le 8 mai, avec la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. La BAD compte ainsi apporter un appui budgétaire au Congo et accélérer le financement des projets conjoints.

Conduite par le directeur général du bureau régional de développement, intégration et prestation de services pour la BAD, Serge Marie N'Guessan, la mission de la BAD a trois principaux volets : la finalisation de la stratégie d'intervention du groupe de la BAD pour la période de 2023-2027 ; la mission d'évaluation du profil risque du Congo censée permettre au pays d'avoir plus de financement ; et la finalisation du pacte national de l'alimentation et de l'agriculture.

Le chef de la mission a salué l'excellence des relations entre son institution financière et le Congo favorisant les discussions. « La coopération Congo-BAD est ex-



cellente ! Le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et le président de la BAD, Akinwumi Adesina, communiquent pratiquement tous les jours pour le suivi des grands dossiers. Nous sommes donc là pour pouvoir renforcer cette coopé-

ration excellente, mais surtout accélérer l'exécution de nos grands projets », a indiqué Serge Marie N'Guessan. Durant cette mission d'une semaine, en effet, les émissaires de la BAD vont rencontrer toutes les parties prenantes congolaises, prin-

cipalement les ministères de l'Économie et des Finances, des Infrastructures et du Plan. La mission a voulu également rassurer l'opinion publique de l'engagement du groupe de la BAD d'accompagner les programmes de réforme au niveau national, dans le but

d'améliorer l'environnement social et économique.

En outre, la mission devrait travailler avec les autorités en vue de mettre en place un programme d'appui budgétaire dans le cadre global des grandes réformes lancées par le gouvernement congolais et les experts du Fonds monétaire international. Les orientations stratégiques de la coopération ont été données, selon le chef de mission, lors de la séance de travail avec la ministre-gouverneur de la banque.

Rappelons que le groupe de la BAD est l'un des principaux partenaires de la République du Congo et du Plan national de développement 2022-2026.

**Fiacre Kombo**

## MÉTIER DE CONSULTANT

## Des apprenants dotés d'outils et méthodes nécessaires

Le Cabinet DB conseil a clôturé, le 5 mai dernier à Brazzaville, la première session de formation portant sur « Comment devenir et exercer le métier de consultant au Congo-Brazzaville ? ». Cette formation de dix jours a été ponctuée par la remise des certificats aux apprenants.

Cinq modules au total ont été développés au cours de la session avant l'organisation de la prochaine, à Pointe-Noire. Il s'agit, entre autres, de la définition du consultant ; comment mettre en place une offre de prestation de services ? ; la rédaction de l'offre ; comment régler les problèmes internes ? la rédaction du rapport de mission. Selon le responsable du cabinet DB conseil, Patrice Passy, le but de cette formation, la première du genre en République du Congo, a été de doter les participants des outils et méthodes pour mener leurs actions avec beaucoup d'efficacité et de

réaliser des performances.

Selon lui, le métier de conseil est une profession stratégique. « Dans un pays, n'est pas consultant qui le veut parce que vous orientez, participez au pouvoir, vous êtes au cœur de la décision, à la fois dans la planification stratégique ou dans la planification opérationnelle. C'est vous qui orientez, c'est vous qui apportez la décision. Ce n'est pas un métier que l'on confie à n'importe qui », a-t-il expliqué, insistant sur la méthode, la rigueur qui doivent animer le consultant dans sa façon de travailler.

Pour lui, l'originalité de cette formation est que les participants qui rentrent néophytes sortent avec un projet individuel de consultant. « Par exemple, dans le cadre du handicap, nous avons décidé que le cabinet DB conseil va accompagner le référent national du handicap dans la mise en place d'une politique nationale de handicap. En arrivant ici, l'apprenant n'avait aucune idée, elle ne s'attendait pas du tout. Mais nous avons structuré à la fois l'identification du problème, la qualité de l'offre et les éléments comprenant cette offre afin qu'elle soit désormais

capable de présenter ce projet au grand public », a expliqué Patrice Passy.

La deuxième originalité consiste au regroupement des participants dans un réseau de compétence professionnelle. « A l'issue de la formation, les participants intègrent le réseau de compétences qui leur apprendra à chasser en meute, parce que la difficulté du consultant est que souvent, il se débrouille seul. Mais, vous aurez plus d'espace, de visibilité, la possibilité de mutualiser vos efforts afin d'aboutir à une démarche opérationnelle permettant de résoudre un problème », a-t-il poursuivi.

Il a, par ailleurs, annoncé la création d'une bourse d'affaires permettant aux organisations patronales d'échanger avec les consultants sur les offres des uns et des autres. Un travail qui s'inscrit dans l'optique de la dynamisation et de la promotion de l'expertise nationale. « Le métier de consultant est stratégique pour un pays parce que ce sont des médecins de l'entreprise dont le rôle est de soigner, traiter, suivre et de lui apporter les outils et réponses nécessaires pour se remettre à pied afin de bénéficier de nouvelles capacités de relais de croissance à travers les différents marchés », a-t-il laissé entendre.

Une formation positivement appréciée par les participants dont

certains sont venus de Pointe-Noire. « Cette formation vient à point nommé donner aux acteurs que nous sommes des outils et atouts nécessaires pour mieux mener nos actions, parce que nous avons des expériences de travail d'une manière professionnelle ou bien d'une manière organisationnelle, mais il manquait un plus, c'est-à-dire comment rendre ces compétences structurelles. Surtout dans mon domaine le handicap qui est peu connu, donc informel, je vais apporter un peu plus, rendre ce problème scientifique et politique », a indiqué Gustavie Louzolo Massanga du référent national handicap.

« Par le passé, je pratiquais de la consultance mais c'était un peu brouillon. Aujourd'hui, j'ai un peu de la méthode, des outils, je deviens de plus cohérent, structuré. Avec ce que j'ai appris, je sors de là très satisfait parce que je peux aujourd'hui formuler une offre de consultance puis répondre à un besoin ou à une offre. Je peux sans orgueil dire que je suis consultant professionnel. Il n'existe pas de formation en consultance, la plupart des gens qui y pratiquent le font sur le tas. Donc, je leur demande de venir suivre la formation pour acquérir plus de compétences », a appelé un autre participant.

**Parfait Wilfried Douniama**



Une vue de la salle/DR

## NAVIGATION FLUVIALE

# Le Fadpme finance un atelier de maintenance des embarcations au port d'Oyo

Le cluster transport fluvial d'Oyo a été financé par le Fonds d'appui au développement des petites et moyennes entreprises (Fadpme) afin de mettre en place un atelier de vente, de rechange et de soudure des pièces de baleinières, pirogues motorisées et bateaux.

L'unité de vente, de rechange et de soudure des pièces d'embarcations jouera sa partition pour fluidifier le transfert fluvial des produits en provenance du Nord Congo vers Brazzaville et, au-delà, l'océan Atlantique. Le Fadpme, une composante du Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (Padec), soutient les micros, petites et moyennes entreprises et les chaînes de valeur pour renforcer leur développement et leur compétitivité à travers des offres qui combinent l'accompagnement technique non financier ainsi que le co-financement des investissements productifs de l'entreprise.

Le financement du Fadpme a consisté à apporter un accompagnement à la constitution, la formalisation, l'animation et le fonctionnement du cluster transport fluvial d'Oyo, à aménager et équiper un mini atelier de maintenance des baleinières à proximité du port d'Oyo qui sera géré par une équipe pluridisciplinaire des réparateurs, doté d'une pirogue motorisée de liaison pour les dépannages déplacés ainsi que les convois en détresse, et pour mettre en place un magasin de proximité de vente des pièces de rechange. Le trésorier du cluster transport

fluvial d'Oyo, Bienvenu Ndinga, a indiqué : « Notre cluster est une chaîne de valeurs composée des maintenanciers d'équipements, navigateurs fluviaux et des commerçants. L'appui du Padec consiste à élaborer un projet d'intérêt commun, notamment la construction d'un atelier de maintenance et de la vente de pièces de rechange de baleinières, pirogues motorisées et de bateaux. Bien avant, la maintenance des moteurs ne se faisait qu'à Brazzaville, actuellement elle se fait sur place à Oyo ».

La ville d'Oyo est actuellement un centre de transit et d'éclatement du trafic de la grande partie du Nord du pays, à travers son port autonome où convergent des baleinières, des pirogues motorisées, des bateaux, des véhicules de transport de marchandises et de passagers.

Au débarquement, on note principalement du poisson frais, salé et fumé, du manioc, des fruits et légumes et quelques autres produits halieutiques (tortues, crocodiles, etc.), provenant essentiellement des bassins de la Sangha, de Mossaka, de Liranga, de Makoua, d'Owando et de la République démocratique du Congo. L'embarquement concerne



plus les produits manufacturés, les matériaux de construction, divers équipements en provenance des grands centres urbains, principalement Oyo et Brazzaville.

Actuellement, l'essentiel du trafic fluvial reste assuré par des embarcations (baleinières et pirogues motorisées) qui constituent l'épine dorsale de l'activité fluviale autour du Port autonome d'Oyo, avec une fréquence de près de quatre-vingts

embarcations par mois au débarquement et à l'embarquement.

En revanche, très récemment et au regard de l'importance de l'activité fluviale de ce port réalisée lors du premier plan quinquennal, le président directeur général de la société Codexo Oyo Groupe, Amos Hadar, a annoncé l'ouverture, dans quelques mois, de la ligne fluviale reliant le port d'Oyo, dans le département de la Cuvette, à celui de Brazzaville.

La séance de dépannage d'un moteur/Adiac Construit sur la rivière Alima, en aval du vieux port d'Oyo transformé en marché forain, le nouveau port fait figure d'infrastructure stratégique. Il va recevoir des bateaux de gros tonnage et permettre ainsi de faciliter l'évacuation des produits agricoles ou des grumes envoyées par les compagnies forestières installées dans le Nord du Congo vers Brazzaville.

Fortuné Ibara

## AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N°: F-AON-001/MEF/CGMP/2023

Réf. : Acquisition des fournitures et matériel technique

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel des marchés publics n° 244 du 29 Mars 2023.

2. Le Ministère de l'Economie Forestière, a obtenu des fonds de l'Etat Congolais, dans le cadre du budget d'investissement, exercice 2023. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux fournitures et du matériel technique de l'ACFAP en deux (2) lots ci-après :

- Lot 1 : Acquisition des tenues vestimentaires
- Lot 2 : Acquisition du matériel technique

Ces Fournitures et matériel technique sont à livrer à Brazzaville, au siège du Ministère dans un délai de 60 jours.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Economie Forestière, (Palais des verts- 1er étage- face Hôpital Blanche Gomez), et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Economie Forestière ; Palais des verts- 1er étage - face Hôpital Blanche Gomez - BP 98 Brazzaville, du Lundi au Vendredi de 7h00 à 14h00.

5. Les exigences en matière de qualification sont inscrites dans le dossier d'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 125.000 FCFA. La méthode de paiement sera au comptant.

7. Les offres devront être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies et soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Economie Forestière; Palais des verts 1er étage - face Hôpital Blanche Gomez - BP 98 Brazzaville, au plus tard le 15 mai 2023 à 12h 30 minutes, heure locale.

8. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Ministère de l'Economie Forestière, (Palais des verts- 2e étage dans la salle de conférences - face Hôpital Blanche Gomez) le 15 mai 2023 à 12h30 minutes.

9. Les soumissions doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à un pourcent (1%) du montant de l'offre.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 20/04/2023

**La Ministre de l'Economie Forestière,  
Personne Responsable des Marchés Publics,**

**Rosalie MATONDO**

## BASSIN DU CONGO

## Le rôle protecteur des femmes autochtones mis en avant

La première édition du Forum sous-régional des femmes autochtones et locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo s'est ouverte, le 9 mai, à Brazzaville, en présence des autres autochtones d'Amérique, d'Asie et d'Europe. L'événement entend mettre un accent sur la contribution des femmes dans la conservation des écosystèmes forestiers et leur rôle socio-économique au sein des groupes minoritaires.



La ministre Rosalie Matondo visitant des stands des femmes/Adiac

Organisé par le Réseau des peuples autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, en partenariat avec le ministère de l'Économie forestière et l'Initiative des droits et ressources, le forum des femmes autochtones d'Afrique centrale vise à mobiliser les dirigeants de la sous-région et les partenaires au développement sur la nécessité de soutenir l'autonomisation de ces couches vulnérables.

L'initiative des droits et ressources de Solange Bandiaky-Badji fait partie des trente-huit organisations féminines basées en Afrique, en Amérique latine et en Asie qui militent pour la promotion des droits des minorités. Pour elle,

la rencontre de Brazzaville est une opportunité de mobiliser les gouvernants et les bailleurs de fonds, afin que le forum débouche sur des actions concrètes avec une feuille de route.

« Il s'agit maintenant de passer à l'action et de vous donner les financements. Je peux vous assurer que tous les partenaires techniques et financiers qui sont ici présents croient en ce que vous faites. Ils ont toujours appuyé le travail des autochtones, ils sont là pour voir comment faire pour appuyer davantage, mais surtout comment appuyer la femme autochtone en Afrique centrale et dans le bassin du Congo. Pour ce faire, d'autres pays d'Afrique,

d'Asie, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord sont là par solidarité », a lancé Solange Bandiaky-Badji.

Pendant quatre jours, les participantes et leurs partenaires vont échanger sur le thème « Renforcer et promouvoir l'engagement des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo dans la conservation de la biodiversité et la résilience climatique ». Désignée marraine des femmes autochtones depuis 2018, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, s'est réjouie de l'engagement des partenaires au côté du gouvernement congolais. Le thème de ce forum, a-t-elle signifié, met en avant le rôle environnemen-

tal de la femme autochtone.

« Les valeurs traditionnelles des communautés autochtones conjuguées à l'interdépendance des femmes autochtones avec l'environnement sont déterminantes dans la résilience de la population face au dérèglement climatique. Le gouvernement de la République du Congo, sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, entend poursuivre tous les efforts entrepris en faveur de la cause autochtone, en vue de l'amélioration de la qualité de vie de cette population », a assuré Rosalie Matondo.

## Consolider les acquis

Lançant les travaux de ce premier forum, le Garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, a estimé qu'il s'inscrit dans cette dynamique des mesures prises par le gouvernement, via les instruments juridiques nationaux et internationaux. La rencontre permet à la femme autochtone, a-t-il ajouté, de s'exprimer en toute liberté sur les problématiques auxquelles elle est confrontée et lui permettra de projeter les bases d'une meilleure jouissance des

droits.

En matière de promotion des droits des minorités, le Congo dispose d'un cadre juridique « solide », notamment les lois n° 5-2011 du 25 avril 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones, n° 19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes, dite loi Mouebara. Depuis 2021, le pays s'est doté d'un plan d'action en vue de l'amélioration de la qualité de vie de la population autochtone couvrant la période 2022-2025.

Ce programme spécifique pour les quatre prochaines années prévoit plusieurs activités, à savoir la délimitation des terres et territoires de la population autochtone; la lutte contre les violences faites aux femmes et filles autochtones; la promotion de la culture et de la pharmacopée autochtone; la réalisation du consentement informé et préalable dans le cadre des projets et programmes de développement socio-économique impactant le milieu naturel de la population autochtone; les mesures d'incitation scolaires des enfants autochtones; l'appui aux activités génératrices de revenus culturellement adaptées à la sensibilisation de la population autochtone...

Fiacre Kombo

## PARTENARIAT

## Une convention lie la ville de Brazzaville et l'Université Denis-Sassou-N'Guesso

Le président du Conseil municipal, député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a signé, le 9 mai, au profit des agents et cadres de cette ville puis des étudiants, une convention de partenariat avec le président de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, Ange Antoine Abena.

Selon les signataires du document, le partenariat profitera aux membres des deux structures et garantira un échange d'expérience à travers la poursuite de la modernisation de la ville capitale. Il sera axé sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et les travaux publics.

A en croire Ange Antoine Abena, ce geste symbolise la volonté de l'université de diversifier ses offres en mettant en immersion les étudiants dans les différentes activités de la mairie. « Nous formons les jeunes dans les sciences appliquées, l'urbanisme,

l'architecture. Nous nous joignons dans la vie de la ville. Nous voulons contribuer à la révolution de la ville en mettant les étudiants en stage aux côtés des cadres de la mairie. Ensemble, nous trouverons des solutions sur les problèmes de la ville », a-t-il indiqué.

Les cadres et agents de la mairie qui souhaitent se perfectionner peuvent également, selon les termes de ce document, suivre des formations au sein de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Cette convention a



La signature de la convention/Adiac

été approuvée par le Conseil municipal et met en exergue

l'adéquation entre la formation et le monde du travail.

« Nous avons beaucoup à faire ensemble au profit de la ville et de l'université. Travaillons pour mettre en exergue le contenu de cette convention en mettant en pratique nos énergies pour la concrétisation des différents projets », a déclaré Dieudonné Bantsimba.

Cet accord renforce, sans nul doute, l'engagement des deux parties dans l'exécution des travaux ayant un lien avec l'urbanisme, l'architecture et l'environnement.

Rude Ngoma

## SANTÉ

# Des sages-femmes édifiées sur le dépistage des lésions précancéreuses

Une trentaine de sages-femmes prend part, du 8 au 12 mai, à Brazzaville, à un atelier de formation des prestataires des formations sanitaires de Brazzaville sur le dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus.

Initiée par la Direction générale de la population avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Congo, la session de formation a pour but de renforcer les capacités des sages-femmes sur la santé sexuelle et reproductive, plus précisément sur la prévention des lésions précancéreuses. « Ce processus avait démarré par la mise en place d'un groupe de formateurs à Kintélé. Pendant cinq jours, les uns et les autres avaient été formés pour cela. A la suite de cette grande activité, un guide d'opérationnalisation de cette stratégie de dépistage des lésions précancéreuses par des méthodes IVA, IVL, a été élaboré et adapté. Nous sommes donc, depuis hier, dans cette salle pour former les sages-femmes, en particulier des Centres de santé intégré de Brazzaville, pour que les lésions précancéreuses du col de l'utérus deviennent une réalité », a indiqué le représentant du représentant résident de l'OMS Congo, le Dr Guy Michel Mbemba.



La photo de famille/Adiac

Selon le Pr Donatien Moukassa, en sa qualité de formateur, la première phase était relative à la formation des formateurs. Cette seconde est une phase d'extension à laquelle participe un échantillon de Brazzaville, c'est-à-dire dix districts sanitaires et dans chacun d'eux, deux à trois sages-femmes ont été choi-

sies, identifiées pour qu'elles reçoivent une formation théorique et pratique. Cette formation s'étendra progressivement à l'intérieur du pays pour que les éléments qui seront récoltés soient utiles dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus.

## Les autres facteurs de

## risque du cancer du col de l'utérus

Pour la cheffe de service à la planification familiale de la direction générale de la population, Denise Ebondza, il existe plusieurs facteurs qui augmentent le risque de développer un jour un cancer du col de l'utérus : la précocité des rapports sexuels ; la multipli-

cité des partenaires sexuels ; le tabagisme ; être porteur du VIH ou être sous traitement immunosuppresseur ; le fait d'avoir eu plusieurs enfants (multiparité) ; l'utilisation prolongée de contraceptifs hormonaux ; enfin, certaines infections sexuellement transmissibles.

**Guillaume Ondze**

## LIONS CLUB

# Yves Ickonga s'engage dans la lutte contre la cécité

Le Congolais Yves Ickonga a été élu récemment gouverneur du district 403B1, lors du congrès de tous les membres du Lions club d'Afrique qui s'est tenu au Bénin. Durant sa mandature, il va mettre l'accent sur les activités liées à l'amélioration de la vue.

L'élévation de Yves Ickonga à la tête du district 403B1 s'est faite presque à l'unanimité puisqu'il a été élu avec un pourcentage de 98%. Il compte, en effet, donner le meilleur de lui pour relever le challenge durant son mandat qui couvre la période 2023-2024.

« Notre organisation a des ambitions traditionnelles, notamment le diabète, la lutte contre la cécité. Nous les remplissons certes mais je tiens à appuyer mon action sur la lutte contre la cécité, nous allons travailler en faveur de l'amélioration de la vue puisque ce sont des choses qui nous touchent au quotidien. Nous réaliserons, à Pointe-Noire, un centre contre le diabète » a expliqué le gouverneur Yves Ickonga, par ail-



Yves Ickonga (à droite) après son élection/Adiac

leurs, conseiller du président de la République.

Selon lui, les Lions des pays membres du district 403B1, à savoir ceux du Congo, du Gabon, de Guinée équatoriale, du Cameroun, du Tchad, de la Centrafrique, de Sao Tomé et de l'Angola doivent servir de modèle dans leur engagement. Il a promis de travailler d'arrache-pied pour répondre et mettre en œuvre les valeurs du Lions club en poursuivant toutes les actions amorcées, particulièrement la protection de l'environnement et la lutte contre le diabète.

Intronisé en 1995 au sein du Lions club doyen, Yves Ickonga a occupé tous les postes au sein du club, de la région avant de diriger désormais le district.

**Rude Ngoma**

## EXAMENS D'ETAT 2023

## Régression de l'effectif au baccalauréat général

Pour le baccalauréat général de cette année, il y a une différence de près de quatre mille candidats comparée à l'année dernière, contrairement au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui a connu une légère augmentation du nombre des candidats.

« L'année dernière, on avait 94 482 candidats au baccalauréat mais cette année, on en a 90 521, soit une régression de 3961 candidats », a fait savoir le directeur des systèmes d'information et de la communication du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Arsène Bouckita, dont la structure se charge des inscriptions en ligne des candidats aux examens d'Etat.

Il n'a pas évoqué les raisons de cette régression. Seulement, certains sachants de la communauté éducative s'accordent à dire que la différence de 3961 candidats entre l'année dernière et celle-ci pourrait renvoyer au décrochage scolaire. Un phénomène à multiples causes qui est tel que les élèves sortent du système scolaire parfois sans diplôme pour n'avoir pas terminé un cycle. La rigueur dans la lutte contre la transhumance aux



Une vue des élèves candidats aux examens d'Etat

examens d'Etat peut aussi faire en sorte que ceux qui sont tentés de le faire se resaisissent en fonction des risques encourus.

#### Augmentation au BEPC

Si au baccalauréat général le nombre des candidats est

en régression, il n'en est pas le cas au BEPC qui « a une légère croissance de 6793 candidats, comparée à la session de l'année dernière », a indiqué Arsène Bouckita.

Le directeur des systèmes d'information et de la com-

munication du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a reconnu que les erreurs peuvent se glisser concernant la transcription du nom d'un candidat, de la date de naissance... Quand l'élève constate une

telle irrégularité, il devra se rapprocher de son établissement avec son reçu d'inscription pour qu'en fin de compte la direction des systèmes d'information et de la communication mette à jour le fichier, a-t-il expliqué.

**Rominique Makaya**

## BACCALAURÉAT TECHNIQUE

## Ghislain Thierry Maguessa Ebomé souhaite plus de candidats dans les départements

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a émis le souhait, le 9 mai, de voir l'augmentation des candidats issus des départements au baccalauréat technique et professionnel, en comparaison des villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Le ministre a formulé le vœu après le lancement de l'épreuve d'Education physique et sportive (EPS) à Brazzaville. 17 712 candidats sont inscrits sur l'ensemble du territoire, repartis dans cinquante centres. Brazzaville et Pointe-Noire présentent plus de 14 000 candidats. Les disciplines retenues sont le football, le triple saut, la course de vitesse ainsi que la gymnastique.

« Ces tendances doivent être très vite renversées, parce que le baccalauréat technique est un examen de développement où il faut



Des candidats pendant les épreuves d'EPS/Adiac

faire de telle sorte que l'intérieur du pays soit aussi le lieu d'incubation des pratiques de développement », a-t-il déclaré.

Selon Ghislain Thierry Ma-

guessa Ebomé, il y a des avancées significatives sur l'effectif des candidats par rapport à celui de l'année dernière. A cet effet, il espère sur le nombre d'admis

à partir de l'épreuve d'EPS comptée et comptabilisée dans la délibération définitive des résultats de l'examen.

Sur le terrain, le constat a

montré l'engouement des candidats et des responsables dans les différents centres d'examen. D'après les responsables de ces centres, le football a été retenu parmi les disciplines depuis plus de deux ou trois ans. Il a été enseigné pendant toute l'année scolaire pour tester l'amour des candidats envers cette matière.

Notons que le ministre était accompagné lors de sa visite par l'administrateur-maire du deuxième arrondissement Bacongo, Simone Loubienga, ainsi que des partenaires éducatifs.

**Lydie Gisèle Oka**

# MISE À JOUR DES CONDITIONS DE BANQUE

Chers clients,

Nous vous informons que les **Conditions Tarifaires** appliquées à vos opérations ont été **mises à jour** depuis le **11 Avril 2023**.

Elles sont disponibles par voie d'affichage en agence ou sur notre site internet [www.societegenerale.cg](http://www.societegenerale.cg)

Pour de plus amples informations, contactez votre Centre de Relation Clients au **2030** pour les numéros **MTN** ou au **06 510 07 00** à partir d'**autres opérateurs** du **lundi** au **vendredi** de **08 h 00 à 18 h 30** et les **samedis** de **08h00 à 13h00**.



**C'EST VOUS  
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
CONGO**



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Eni publie Eni for 2022, décrivant les principaux résultats et objectifs de la transition énergétique

San Donato Milanese (Milan), 10 mai 2023 - Eni a publié Eni for 2022 - « A just transition », le rapport de Développement Durable volontaire de l'entreprise. Il décrit la contribution d'Eni à une transition juste qui garantit l'accès à une énergie efficace et durable, en partageant les avantages sociaux et économiques vers des émissions nettes nulles d'ici 2050 avec les employés, les fournisseurs, les communautés et les clients dans le cadre d'une approche inclusive et transparente.

« Chez Eni, la sécurité énergétique est au cœur de notre stratégie en tant qu'élément essentiel pour les communautés qui nous accueillent, et doit être poursuivie parallèlement à la décarbonation. Quelques mois après le déclenchement de la guerre en Ukraine, nous avons défini une série d'accords avec nos partenaires historiques pour diversifier les approvisionnements en gaz de l'Italie et de l'Europe, ce qui nous permet de remplacer d'ici 2025, 100 % des quelques 20 milliards de mètres cubes précédemment fournis par la Russie. Cela sera possible grâce à l'entrée en production rapide des découvertes d'Eni et à la solidité de ses relations avec les pays producteurs, qui considèrent le gaz comme une source d'énergie de transition », a déclaré

Claudio Descalzi, PDG d'Eni.

En ce qui concerne la stratégie de neutralité carbone, Eni est restée ferme sur ses engagements en faveur d'émissions nettes nulles d'ici 2050 et a confirmé tous ses objectifs de décarbonation, qui reposent sur des investissements solides. L'entreprise a réalisé une réduction de 17 % des émissions des champs d'application 1, 2 et 3, par rapport aux niveaux de 2018, et a continué à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour parvenir à des émissions nettes de champs d'application 1 et 2 dans l'amont d'ici 2030, en investissant dans des technologies de réduction des émissions et en développant des projets à faible émission de carbone. Dans ce contexte, en 2023, Eni a lancé le FPSO qui sera utilisé pour la production du champ Baleine en Côte d'Ivoire, la découverte la plus importante jamais réalisée dans le pays et le premier développement net zéro pour les émissions de portée 1 et 2 en Afrique.

Dans la stratégie d'Eni, les objectifs de Développement Durable des Nations unies constituent une référence importante pour la conduite des activités dans les pays d'opérations. Les projets agro-industriels, par exemple, incarnent les piliers fondamentaux de

l'approche d'Eni pour la transition juste, une transition énergétique avec une forte composante innovante combinée à un accent concret sur la dimension sociale. Eni s'engage à faire en sorte que le processus de décarbonation offre des opportunités de conversion des activités existantes et de développement de nouvelles chaînes de production avec des perspectives significatives dans les pays où elle opère. En 2022, la première cargaison d'huile végétale produite au Kenya sans entrer en concurrence avec la chaîne de production alimentaire, à partir de déchets et de matières premières produits sur des terres dégradées, a été livrée à l'usine de bioraffinage d'Eni à Gela, avec des impacts positifs substantiels sur l'emploi et le développement local. Le modèle sera reproduit dans d'autres pays.

Pour parvenir à une transition juste, une attention particulière a été accordée aux initiatives visant à promouvoir l'accès à l'énergie et à l'éducation dans les pays d'opération. Il s'agit notamment des projets menés en Côte d'Ivoire, au Mozambique et au Ghana pour faciliter l'accès à une cuisine propre. En Côte d'Ivoire, plus de 20 000 fourneaux ont été distribués en seulement six mois, touchant plus de 100 000 bénéficiaires. Eni a promu le droit

à l'éducation au Congo, au Ghana, en Irak, au Mexique, au Mozambique et en Égypte, où elle a ouvert l'école de technologie appliquée de Zohr afin d'augmenter de manière significative le nombre de jeunes ayant des compétences techniques et professionnelles améliorées dans les domaines de l'énergie et de la technologie.

#### Informations complémentaires :

Eni for 2021 - A just transition  
Eni for 2021 - Carbon neutrality by 2050  
Eni for 2021 - Sustainability performance  
Eni for 2021 - Executive Summary  
Eni for 2021 - Online feature

#### Contacts de l'entreprise:

**Press office:** Tel +39.0252031875 - +39.0659822030  
Shareholders' freephone number (from Italy): 800940924  
Shareholders' freephone number (from abroad): +80011223456  
Switchboard: +39.0659821  
ufficio.stampa@eni.com  
segreteria societaria.azionisti@eni.com  
investor.relations@eni.com  
Website: <http://www.eni.com/>

#### Congo subsidiary:

Communication Externe de Eni Congo  
Tel: +242 05-314-01-65 / +242 05-800-61-10

#### Email:

Communication.Externe.enicongo@eni.com

## Pré lancement du produit M2U, nouvelle application « mobile money »

**Brazzaville, 28/04/2023 - UBA Congo** a procédé ce vendredi 28 avril, à la présentation en avant-première, d'un nouveau produit dénommé M2U, une application « **mobile money** » de transfert d'argent et de paiement dont les particularités devraient bouleverser le marché. En effet, celle-ci promet l'absence de frais de transactions à l'envoi comme à la réception pour le client.

Pour la développer, le groupe United Bank for Africa plc, s'est associé à OSSIX TECHNOLOGIES, une compagnie spécialisée dans le développement de solutions technologiques innovantes, basée au Rwanda. Son Président Directeur Général, Monsieur **Alberto BEKALE**, s'est exprimé en ces termes lors de la présentation : « **M2U est une plateforme qui permet de faire de l'inclusion financière. Elle ambitionne de répondre à tous les besoins de nos futurs clients. On peut y faire du paiement et acheter des biens et des services, mais aussi dans le futur, bénéficier des crédits au travers de la plateforme, grâce à notre partenaire UBA Congo** ».

A sa suite, Monsieur **Vincent NGIMBOCK**, Directeur Général de UBA Congo, a déclaré que M2U « pourra satisfaire les clients qui ne trouvent pas satisfaction dans nos produits classiques. Vous savez que le Congo est large, nous ne sommes pas présents dans tous les départements du pays. Grâce à ce produit, nous pourrions ainsi couvrir l'ensemble des clients, y compris ceux qui ne sont pas dans les réseaux financiers formels ».

Ce pré lancement, a permis d'intéresser des partenaires actuels de la banque, tels que : les services de transfert d'argent, les revendeurs de cartes prépayées et de grandes enseignes de distribution telles que les supermarchés, afin qu'ils intègrent le réseau M2U dès le lancement du produit d'ici quelques semaines.

Les groupes **UBA et OSSIX Technologies** ont déjà procédé au lancement du produit M2U au Cameroun en 2022. Le marché congolais fera l'objet de leur deuxième collaboration sur le continent africain.



Scannez pour télécharger M2U Money



## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Les confessions religieuses plaident pour l'indépendance de la Céni

Les chefs des confessions religieuses ont demandé, le 8 mai à Kinshasa, à toutes les parties prenantes au processus électoral de laisser la Commission électorale nationale indépendante (Céni) travailler en toute indépendance.

L'appel a été lancé par le président de la plateforme des confessions religieuses, l'évêque Dodo Kamba, au cours d'une conférence de presse tenue à Kinshasa. « La Céni doit être reconnue comme une institution indépendante dont la souveraineté est reconnue par les règles, nos lois et la Constitution. Et nous voulons nous garantir qu'elle sera en train de travailler sans aucune pression quelconque, qu'elle effectue son travail comme elle nous a promis de le faire », a-t-il souligné.

Pour lui, l'indépendance de la Céni doit être à tous les niveaux, au regard de la communauté internationale, de la majorité au pouvoir et de la part de l'opposition, de la société civile et des confessions religieuses.

Rappelons que fin 2022, la Conférence épiscopale du Congo et l'Église du Christ au Congo avaient fait savoir au président de la Céni, Denis Kadima, leur souhait de renforcer la



**« La confiance est l'âme du processus électoral et tout le monde le sait. Le processus de désignation des animateurs de la Céni a été fait dans un contexte qui a suscité beaucoup de méfiance. Donc, le grand défi c'est celui de la construction de la confiance »**

confiance et la collaboration entre cette institution d'appui à la démocratie et les confessions religieuses. Ayant été reçu par Denis Kadima, Mgr Donatien Nshole avait clairement indiqué qu'en vue des élec-

tions apaisées, transparentes et crédibles dans le délai, et étant donné que le processus de désignation des animateurs de la Centrale électorale s'était fait, selon l'Église catholique et l'Église protestante, de

manière à susciter la méfiance, les deux églises voulaient travailler pour retrouver cette confiance perdue. « La confiance est l'âme du processus électoral et tout le monde le sait. Le processus de dé-

signation des animateurs de la Céni a été fait dans un contexte qui a suscité beaucoup de méfiance. Donc, le grand défi c'est celui de la construction de la confiance », avait déclaré le secrétaire général de la Cénco. Les Églises catholique et protestante avaient, à ce moment-là, proposé de mettre en place un mécanisme de renforcement de la confiance et de la collaboration entre les parties prenantes au processus électoral.

**Lucien Dianzenza**

## ASSOCIATIONS FRANCO-MAROCAINES ET AFRICAINES:

## Le cinquième forum prévu le 13 mai

En partenariat avec la ville d'Épinay-sur-Seine, le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger et la Fondation Hassan II, l'association « Transferts et compétences » présidée par Mimoun Yazidi et l'Association développement relations Nord-Sud présidée par Dimitri M'Foumou-Titi, convient la diaspora et les amis de l'Afrique au forum de la société civile mixte Maroc-Afrique, le 13 mai à l'Espace Lumière Épinay-sur-Seine.

Le forum est organisé dans le cadre du développement africain. Pour cette édition, l'entité intégrale de cinquante-quatre pays de l'Afrique est à l'honneur en mettant en avant les sociétés civiles marocaines et africaines sur le thème « À la rencontre des acteurs du développement solidaire et économique ».

Au programme de cet événement, des tables rondes interactives avec le public sur des thèmes qui intéressent le continent africain. Des stands dédiés permettront aux participants de pouvoir se renseigner sur de nombreuses associations, de dé-



couvrir l'artisanat africain, d'assister aux défilés de mode. Ils pourront égale-

ment vivre de moments de partage d'expérience et/ou de témoignages de réalisa-

tions effectuées par d'autres acteurs de la société civile

africaine résidant en France. Parmi les intervenants ayant confirmé leur présence, Agnès Ounounou, présidente du HCRCE et entrepreneuse sociale ; Mackendie Toupuissant, président du Forum ; Me Léa N'Guesan, présidente de l'association un livre une chance ; Ernest Moussoki, président de Capcos ; Léo-Cady Kakama, présidente de l'association Kakama et les auteurs Marien Fauney Ngombé, Eric Sauray et Jean-Aimé Dibakana.

Un concert viendra clore la journée avec les musiciens Chab Aziz, Mustapha el Berkan et Dana.

**Marie Alfred Ngoma**

## INDUSTRIES EXTRACTIVES

# La RDC veut s'inspirer du modèle du Botswana pour relancer son industrie du diamant

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a entamé le 9 mai une visite d'Etat de soixante-douze heures à Gaborones, au Botswana, rapporte le service de la communication présidentielle.

La première étape de la visite présidentielle sera marquée par une rencontre en tête-à-tête entre avec son homologue, le Dr Mokgwetsi E. Masisi, au State House de Gaborones, suivi d'une rencontre bilatérale élargie.

L'autre moment fort de cette visite d'Etat sera l'organisation d'un business forum voulu de longue date par les deux chefs d'état. À la faveur de leur première rencontre bilatérale en novembre 2020, à Gaborones, puis en mars 2021, à Kinshasa, les deux présidents avaient convenu d'un échange d'expérience dans le secteur de l'industrie du diamant. Félix Tshisekedi veut, en effet, s'imprégner du modèle économique de l'industrie du diamant du Botswana. Accompagné d'experts impliqués dans la relance de la Miba et du Copirep, le président congolais tient à comprendre tout le processus de production, de traitement et d'exportation ainsi que les équipements et l'organisation du secteur.

Dans le cadre de cette visite, le chef de l'Etat est invité à visi-



Premier producteur africain et deuxième mondial de diamant brut, le Botswana veut produire davantage de jeunes compétents pour cette industrie

**Comprendre tout le processus de production, de traitement et d'exportation ainsi que les équipements et l'organisation du secteur.**

ter la mine de Jwaneng, située à 150 km de Gaborones. En tant que président de la SADC, il va consacrer une journée entière au siège de cette organisation sous-régionale avec son administration.

Alain Diasso

## La Miba accusée de violer les lois en matière de publication de contrat minier

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) accuse la Minière de Bakwanga (Miba) de violer les lois et la norme Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) en matière de publication de contrats miniers, se disant très préoccupée par cette situation.

L'Asadho, à travers un communiqué du 9 mai de son président, Me Jean-Claude Katende, rappelle que la loi n°007/2002 du 11 Juillet 2002 portant Code minier, telle que modifiée et complétée par la loi n°18/001 du 09 mars 2018, en son article 7 quater, dispose que « les contrats miniers, annexes et avenants sont publiés au Journal officiel de la République démocratique du Congo (RDC) et sur le site Web du ministère des Mines endéans soixante jours de la date de leur signature ». Elle relève également que la norme ITIE mise en œuvre par la RDC exige aussi que les contrats, leurs annexes et avenants soient divulgués.

### Le non-respect des textes par la Miba

Cette association constate,



fort malheureusement, que la Miba, une entreprise appartenant à l'Etat congolais et qui participe à la mise en œuvre de la norme ITIE, ne respecte ni le Code minier ni la norme en ce qui concerne la publication des contrats. « Elle a signé un contrat avec

la société chinoise dénommée Bishiu pour exploiter la boucle de Dibindi, l'une des réserves importantes du polygone, qu'elle ne veut pas rendre public », a souligné cette organisation. Citant plusieurs sources qu'elle a contactées, l'Asadho

confirme que cette exploitation a déjà commencé. « Les acteurs de la société civile ainsi que les syndicalistes basés à Mbuji-Mayi ont déclaré que la manière dont les Chinois exploitent jours et nuits cette partie riche en diamants de la Miba

s'apparente à un pillage organisé et entretenu par les responsables de cette société », a souligné l'Asadho. Elle sollicite l'intervention urgente des autorités nationales pour « arrêter ce pillage systématique du diamant ».

Dans cette optique, elle attend que le Premier ministre fasse arrêter cette exploitation du diamant par la société Bishiu jusqu'à ce que le contrat, base des engagements pris par les uns et les autres soit rendu public. L'organisation appelle, par ailleurs, le Comité exécutif de l'ITIE/RDC à exiger de la ministre des Mines la publication du contrat entre la Miba et Bishiu conformément aux prescrits du Code minier et de la norme ITIE.

Lucien Dianzenza

## HYDROCARBURES

# Ouverture des plis de l'appel d'offres pour le bloc pétrolier Matamba-Makanzi II

Le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, a montré toute sa détermination à remplir la mission lui assignée, en vue de la valorisation du secteur pétrolier en République démocratique du Congo par l'accroissement de la production afin de redynamiser l'économie nationale.

L'appel d'offres de blocs pétroliers initié par la volonté de la plus haute hiérarchie du pays, via le ministère des Hydrocarbures, continue de susciter un engouement des firmes pétrolières.

La commission ad hoc mise sur pied y travaille dans le sens souhaité : enregistrement des candidatures, sélection de la meilleure en lice pour chaque bloc, en vue

de la signature d'un CPP. Le 8 mai, cette commission a ouvert les plis pour le bloc pétrolier Matamba-Makanzi II du bassin côtier pour lequel deux entreprises ont soumissionné : Kebo Energy SA ainsi que Century Energy Services Limited.

Pour ce qui est du bloc Yema II, l'ouverture des plis est intervenue le 2 mai dernier et seul Perenco rep a fait acte de candidature dans le délai prescrit par l'avis à manifestation d'intérêt.

Les candidatures relatives aux trois blocs du bassin côtier sont désormais dans leur phase d'évaluation en sous-commission. En ce qui concerne les vingt-quatre blocs des trois bassins restants, il convient de rappeler l'existence d'un calendrier détaillé qui guide les travaux de cette commission. Il y a encore du chemin à faire pour arriver à la sélection des sociétés pétrolières de qualité pour chaque bloc.

**En ce qui concerne les vingt-quatre blocs des trois bassins restants, il convient de rappeler l'existence d'un calendrier détaillé qui guide les travaux de cette commission.**

*Blandine Lusimana*



Le ministre des Hydrocarbures

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU TABAC TROPICAL  
« SIAT »

B14 - Société Anonyme pluripersonnelle avec Conseil d'administration  
au capital de 1.550.000.000 F CFA

Siège social : n°02 Avenue de la Pointe Hollandaise - Mpila - BP 50  
BRAZZAVILLE - République du CONGO  
RCCM : CG-BZV-01-2002-B14-0022

## AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la SIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le Mardi 30 Mai 2023 à 10 heures, au siège social à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport général du Commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- 2) Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA.
- 3) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- 4) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- 5) Fixation du montant des indemnités de fonction pour l'exercice 2023.
- 6) Pouvoirs pour les formalités.

Les documents d'information relatifs à cet ordre du jour seront à votre disposition au siège social sur demande.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, vous pouvez donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de votre choix. A cet effet, des formules de procuration sont à votre disposition au siège social.

**Le Président du Conseil d'Administration**

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE  
DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PEINTURES**

**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

**Musée  
du Bassin du Congo**

**galerie CONGO**  
ARTS ET EXPRESSIONS



**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS**

de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION AU KASAÏ

## Remise des vélos aux CAC

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), via la Caritas Kananga, a remis récemment des vélos aux Cellules d'animation communautaires (CAC) et des panneaux solaires à la radio communautaire Nsanga bantu, dans la zone de santé de Luebo, province du Kasai, dans le cadre du projet de lutte contre la malnutrition financé par la Banque mondiale.

La remise de ces équipements s'est déroulée en présence des autorités politico-administratives et leaders communautaires de la province du Kasai. Pour l'occasion, un acte d'engagement a été signé entre les deux parties prenantes, à savoir Caritas et les CAC. Pour la circonstance, Albert Mufungizi Cary, superviseur de la Caritas développement Kananga, a indiqué que les vélos serviront au transport des intrants comme les plumpynuts, la farine infantile pour des enfants mal nourris et non pour des affaires privées.

Quant aux kits solaires à la radio Nsanga bantu, ils serviront pour la pérennisation de la sensibilisation en appui au programme multisectoriel de nutrition et santé, dans le but de faire la promotion de la santé.

Réceptionnant ce don, les relais communautaires, avec le directeur de la radio Nsanga bantu, Joseph Kanda, ont remercié le partenaire tout en promettant d'en faire bon usage.

**Blandine Lusimana**



## GÉNOCIDE DES TUTSI

## Un ancien gendarme jugé à Paris pour sa participation présumée

Philippe Hategekimana, un ancien gendarme rwandais naturalisé français en 2005, comparait devant la cour d'assises de Paris à partir du 10 mai. Il est accusé de « génocide, crimes contre l'humanité et participation à une entente » en vue de la préparation de ces crimes.

Selon l'accusation, Philippe Hategekimana est soupçonné des meurtres de dizaines de Tutsi, notamment le bourgmestre de Ntyazo, Narcisse Nyagasaka, qui résistait à l'exécution du génocide dans sa commune. Arrivé en France en 1999, il s'était installé dans la région de Rennes où il travaillait comme agent de sécurité à l'université Rennes-2. L'homme avait obtenu le statut de réfugié en déclarant une fausse identité. Ancien adjudant-chef à la gendarmerie de Nyanza, dans la préfecture de Butare, dans le Sud du Rwanda, Philippe Hategekimana, âgé aujourd'hui de 66 ans, est également suspecté d'avoir ordonné l'installation de barrages routiers « destinés à contrôler et à assassiner les civils Tutsi ». Il lui est également reproché « l'attaque et le massacre » de 300 civils Tutsi réfugiés sur la colline de Nyamugari, le meurtre d'une religieuse, « Maman Augustine », ainsi que son rôle dans l'attaque contre des centaines de civils Tutsi réfugiés sur la colline de Nyabubare. Environ un millier de civils ont été tués au cours de cette attaque. Le génocide du Rwanda aurait fait plus de 800 000 morts selon les Nations unies, essentiellement des Tutsi exterminés entre avril et juillet 1994.

Philippe Hategekimana avait quitté la France pour le Cameroun en novembre 2017, quelques mois



Philippe Hategekimana

avant son arrestation, faisant craindre aux enquêteurs une « fuite organisée » alors que la presse avait fait état d'une plainte déposée contre lui. Interpellé en 2018, il avait été placé en détention provisoire. Le procès devrait se poursuivre jusqu'au 30 juin. Quatre dossiers liés au génocide au Rwanda ont donné lieu à des

procès en France, dont deux sont définitivement jugés. La France a longtemps été critiquée pour sa lenteur à poursuivre les présumés génocidaires réfugiés sur son sol, mais depuis quelques années, sa justice a multiplié les procès de personnes suspectées d'avoir participé au génocide rwandais.

**Noël Ndong**

## PAIX À L'EST

## Le sommet de Windhoek a approuvé le déploiement de la force de la Sadc en RDC

Le président de la République, chef de l'État et président en exercice de la Sadc, a participé au sommet de cette organisation sous-régionale, le 8 mai, à Windhoek en Namibie, sommet consacré principalement à la restauration de la paix dans la partie est de République démocratique du Congo (RDC).

Un tournant décisif vient d'être pris par une prise de position ferme des pays membres. Christophe Lutundula Apala pene Apala, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, en a livré la quintessence à la cellule de communication du chef de l'État en ces mots : « Je pense que la grande annonce se trouve dans le communiqué final de ce sommet des chefs d'État de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc).

« Le sommet a approuvé le déploiement de la force de la Sadc dans le cadre de la force en attente de la Sadc comme pour soutenir la RDC afin de restaurer la paix et la sécurité à l'Est. Donc, c'est clair que la Sadc s'engage militairement sur le terrain et va déployer incessamment une force ». Et de poursuivre : « La Sadc a recommandé que la RDC réunisse toutes les conditions requises pour un sommet de coordination de tous les intervenants et tous les acteurs internationaux sur le terrain afin d'arriver à une action efficace et harmonisée. »

Le chef de l'État congolais, toujours à l'écoute de sa population, a opté pour cette solution qui verra les forces de la Sadc jouer un rôle prépondérant dans la restauration d'une paix définitive en faisant respecter le sacro-saint principe de l'intangibilité des frontières de chaque pays et ce, conformément aux chartes et traités internationaux.

**«La Sadc a recommandé que la RDC réunisse toutes les conditions requises pour un sommet de coordination de tous les intervenants et tous les acteurs internationaux sur le terrain afin d'arriver à une action efficace et harmonisée.»**

**Alain Diasso**

# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo  
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir  
la newsletter et restez informé des  
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## VIENT DE PARAÎTRE

## « Elue » de Lady Sonia

Ouvrage de 300 pages, « Elue, un diamant dans le sable » est une autobiographie qui relate le parcours commando de la coach Lady Sonia. Présenté le 8 mai à Brazzaville, le livre revient sur les obstacles que la coach a dû braver pour embrasser son destin.

« Naissance d'une petite pierre », « Va avec la force que tu as », « Le rêve devient réalité », « Laisse retomber la poussière », « Chercher sa voie », « Elue », « La petite pierre devient diamant », « Renaître à Soi », « N'abandonne jamais », « Tout ce qui brille n'est pas d'or », « Etre & devenir » et « Le diamant est éternel » sont les douze chapitres qui meublent le livre.

Dans ce nouvel ouvrage, la grande expérience de la mentor congolaise est décryptée en enseignements afin de guider les lecteurs dans la quête de leur destinée. « Tel un diamant dans le sable », Lady Sonia s'est donnée les moyens de sortir de son « aquarium émotionnel », c'est-à-dire trouver la force nécessaire pour réaliser ses rêves. Avec une franchise sans égale, elle ne met pas les gans pour faire comprendre à ses « tituboss » que la réussite requiert un changement de mentalité et une persévérance à toute épreuve. « Elue, un diamant dans le sable » regorge de principes et de témoignages qui bousculent les codes de vie des adhérents du développement personnel.

« Vous connaissez de Lady Sonia



la coach, ce que j'ai bien voulu dire, ce que j'ai accepté de montrer tout au long de ces années, comme beaucoup de personnalités publiques. Dans ce livre autobiographique, je vous invite de l'autre côté du voile à remonter les couloirs de mon histoire pour prouver à tous que tout est possible... Que

Lady Sonia lors de la dédicace de son livre *Adiac si j'y suis arrivée, vous le pouvez aussi*, déclare l'auteure. Paru aux éditions Amazone, cet ouvrage, qui a connu la participation de la prête-plume française Elodie Henry, est le troisième de l'écrivaine congolaise, après « Authentique » et « Libre, épanouie et influente ».

Durly Emilia Gankama

## FESTIVAL KOURA GOSSO

## Des formations en création artistique

Le Festival Koura Gosso lance des formations en création artistique dans différentes disciplines du 12 au 18 juin, à Moundou, l'une des villes au Tchad. Elles sont ouvertes aux musiciens, chanteurs, rappeurs, hommes et femmes passionnés par l'entrepreneuriat et aux acteurs culturels.

Les intéressés peuvent soumettre leurs candidatures en ligne, via le formulaire, le 15 mai, dans les disciplines suivantes : musique, danse, art visuel, mode/street wear, communication de projets, make-up, pâtisserie, technique de transformation et de conservation des produits locaux, management culturel. Ils devront joindre leur CV, leur lettre de motivation et leur photo en haute définition.

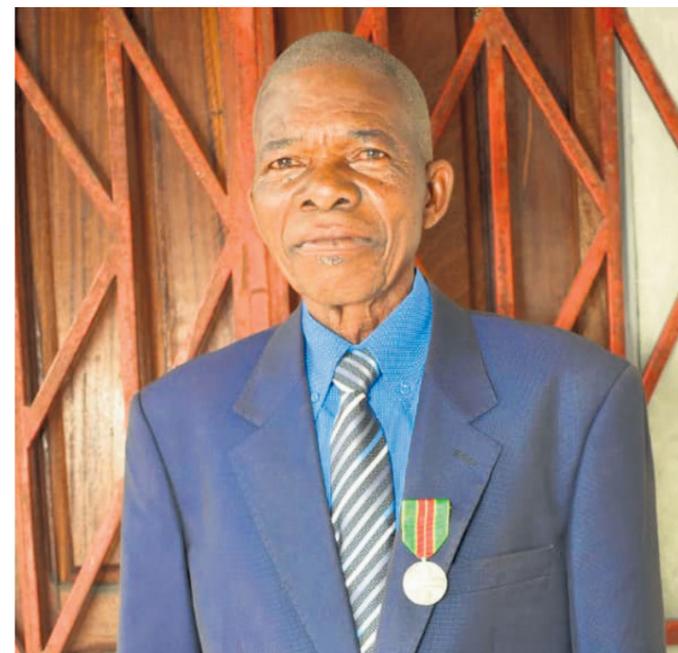
La septième édition du Festival Koura Gosso a pour mission de donner une visibilité aux jeunes talents, mais aussi de créer une plateforme de formation, de rencontre, d'échange et de production. Ce festival qui signifie dans une langue tchadienne « jeune talent » est un rendez-vous de rencontre des professionnels de l'art et de la culture de différents horizons. Il facilite l'accès à la formation et aux scènes internationales aux nouveaux talents. Cet événement culturel a lieu chaque année, réunissant les artistes venant de tous les continents.

Rosalie Bindika

## NÉCROLOGIE



Les enfants Addhas et Soumbo Yemoude ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur Marguerite Edith Soumbo Yemoude alias Maguy survenu le jeudi 4 mai 2023. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au croisement de la rue CFCO avenue Mfoa.



- La grande famille Kindamba
- Mme Dianzinga née Moundélé Yvonne, agent de la Télévision nationale congolaise à la retraite
- La veuve Bakambila Louvoulou Bernadette
- Mme Arielle Teddy Bouhoyi
- Mme Mbossa née Ngoma Henrie Chancelvie
- Les enfants Nkounkou informent les amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père Victor Nkounkou, alias Vidos Soba Nsala, ancien agent de l'usine Impreco, survenu le 27 avril 2023 au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire a lieu au domicile du défunt sis 26 rue Ngoulassala vers le marché de Mouhomi, référence avenue étage

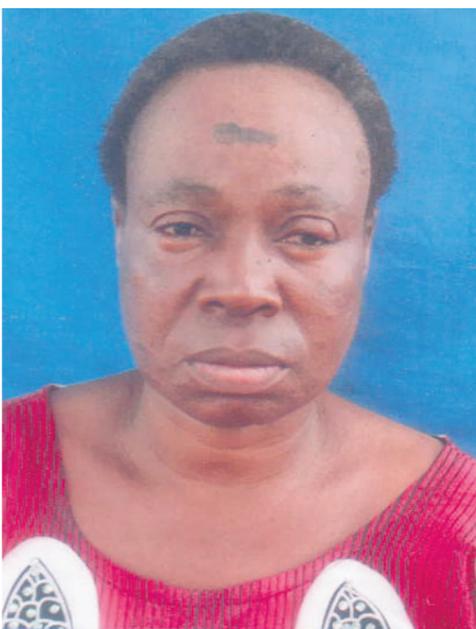
L'inhumation aura lieu le jeudi 11 mai 2023 au cimetière de Loukanga selon le programme ci-après

- 9h : levée de corps à la morgue municipale du CHU
- 11h : recueillement au domicile du défunt
- 13h : départ pour le cimetière
- 16h : fin de la cérémonie.

Le service diffusion, les vendeurs ambulants des Dépêches de Brazzaville, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Noté Ngambio, survenu le 3 mai 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Équateur n°52 arrêt de bus marché Talangai.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



## POOL

# Le projet « Actions pour la paix » renforce la résilience économique communautaire

Le projet « Bisalu bia kidzunu » ou « Actions pour la paix », lancé en mai 2021, a été officiellement clos deux ans après sa mise en œuvre, le 9 mai à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, par le haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas, en présence de l'ambassadeur des États-Unis au Congo et du directeur de mission de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid), partenaire financier dudit projet.

D'un montant d'environ 600 millions FCFA, soit 1,2 million de dollars américains, le projet qui portait sur le développement économique de la population de vingt villages des districts de Kindamba et Mayama a touché au total 600 personnes qui ont actualisé l'analyse des conflits et développé des plans d'actions pour le renforcement de la cohésion sociale et la paix, avec la population à travers diverses initiatives.

D'un point de vue global, le projet mis en œuvre par Catholic relief services (CRS) se fixait comme objectifs de renforcer la résilience communautaire et réduire la probabilité des violences futures à travers des activités productrices des revenus au profit de la population, des communautés ciblées ainsi que des ex-combattants.

Son exécution a favorisé la création de près de 121 groupements d'épargne et de crédits internes avec environ 3000 adhérents composés des jeunes, des femmes et des ex-combattants. Il a mobilisé, selon l'évaluation faite, plus de 35 millions FCFA au titre d'épargne et de crédits internes dans les vingt villages concernés.

Outre le premier volet défini, il a également permis la formation de quarante-huit leaders communautaires impliqués et engagés dans la promotion de la cohésion sociale et la gestion des conflits. Parmi les personnes formées dans les deux



Photo de famille des officiels après la cérémonie de clôture du projet/Adiac

districts comme ressources locales, 46,6% sont des femmes. De même, quatre-vingts champions de guérison de traumatisme et de promotion de genre ont participé à la sensibilisation des membres de leurs communautés respectives, notamment dans les domaines de la lutte contre les viols, les violences ayant pour base le genre et l'engagement individuel en vue de contribuer à la reconstruction de leurs vies et leurs localités respectives.

### Une implication locale saluée

Ce projet a bénéficié de la forte implication des autorités locales des districts concernés, de la commission épiscopale Justice et paix de l'église catholique. Son exécution a débouché sur des résultats probants à la grande satisfaction de la population.

« Au regard des résultats positifs et satisfaisants obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, mais aussi de l'enthousiasme et de l'intérêt suscité par les activités du projet auprès des bénéficiaires, j'exhorte et encourage les communautés et toutes les parties prenantes à préserver les acquis afin de prouver votre bonne foi auprès des partenaires techniques et financiers », a indiqué Euloge Landry Kolelas.

Louant pour sa part le mérite du projet initié en partenariat avec le gouvernement et l'Usaid à l'issue du protocole d'accord signé le 21 juin 2021, à Brazzaville, l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Eugene Young, a souligné que « Les résultats obtenus sont à la fois une satisfaction qui donne envie de sou-

tenir davantage des projets pour sortir le département du Pool du cycle de la violence en favorisant la population de vivre non seulement en paix mais surtout dignement ».

Selon lui, réussir un tel projet, dans le contexte du département du Pool, est à saluer parce que son aboutissement est le témoignage des efforts consentis par tous les acteurs impliqués.

### Poursuivre la dynamique enclenchée à d'autres communautés

Malgré la fin de ce projet, le gouvernement entend poursuivre ses efforts pour la consolidation de la paix dans le Pool et à travers tout le pays. Dans cette perspective, le haut-commissaire à la Réinsertion

des ex-combattants tout comme les bénéficiaires ont plaidé pour sa poursuite dans d'autres districts du département.

Il a, à cet effet, saisi l'opportunité pour lancer un vibrant appel de cœur à l'ensemble des partenaires techniques et financiers, particulièrement à l'USAID, pour la mobilisation des fonds additionnels devant permettre de consolider, de pérenniser les acquis de ce projet et de l'étendre dans d'autres localités du Pool.

Une option soutenue par Anne Nzoumba, une ex-combattante, et Mervine Diamoneka qui estiment avoir vu changer leur vie et celle de proches grâce à « Bisalu bia kidzunu ». « Ce projet a apporté un grand changement au sein de ma communauté et la population y adhère positivement. En ma qualité d'éducatrice, j'ai pu changer le comportement de plusieurs personnes victimes de traumatismes de guerre et autres formes de violences », a témoigné Anne Nzoumba qui plaide pour la poursuite de cette initiative.

Par ailleurs, dans un rapport de fin de mission du projet et après évaluation, les différents acteurs impliqués ont formulé quelques recommandations. Parmi celles-ci l'on note la poursuite des activités d'épargne et de crédits internes ainsi que de cohésion sociale dans les deux districts.

Guy-Gervais Kitina

## CAN U-23

## Le Congo désormais fixé

Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 23 ans, effectué le 2 mai, a placé le Congo dans le groupe A avec pour adversaires le Maroc, pays hôte, le Ghana et la Guinée. Un groupe relévé.

Huit équipes réparties dans deux poules de quatre participeront, du 24 juin au 8 juillet, au Maroc, à la CAN U-23 à l'issue de laquelle la Confédération africaine de football sélectionnera les trois représentants africains aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Le Congo débute la compétition le 25 juin en affrontant le Ghana, quatrième de la dernière édition en 2019, en Egypte. Le 27 juin, dans le cadre de la deuxième journée, il sera aux prises à la Guinée. Le match de la troisième journée, prévu le 30 juin contre le Maroc, finaliste de 2011 à domicile, comptera pour valider une qualification au dernier carré. Notons que pour assurer sa qualification, le Congo a respectivement éliminé la Tunisie et l'Afrique du Sud et est en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire de son football.



« Il faut mettre des moyens pour que cette équipe puisse connaître une préparation digne de ce nom afin que nous puissions défendre les couleurs du Congo au Maroc. Les moyens doivent être mis au niveau de la préparation pour jauger cette équipe sur le plan international avant d'aller jouer la CAN au Ma-

Les Diables rouges des moins de 23 ans/Adiac roc », soulignait Cyrille Donga. Les Diables rouges ont déjà entamé leur préparation. Ils se sont déplacés en Egypte pour y livrer un premier match test soldé par une défaite 0-2 devant les Pharaons.

Les Egyptiens sont dans le groupe B avec le Mali, le Gabon et le Niger.

James Golden Eloué

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

### Géorgie, 12e journée, 1re division

Romaric Etou était titulaire lors du succès de Dila Gori chez le leader, le Dinamo Batumi (2-0).

Averti à la 21e, Francis Nzaba a été remplacé à la 65e lors du match nul concédé par le Dinamo Tbilissi face à Gagra (0-0).

Au classement, le Dinamo est 3e avec 24 points, devant Dila Gori, 20e.

Israël, 8e journée des play-offs, 1re division

Le Maccabi Haïfa s'impose 3-1 face au Maccabi Tel Aviv. Mavis Tchibota était remplaçant face à son ancien club.

A deux journées de la fin, le champion en titre est premier avec 4 points d'avance sur son dauphin.

Italie, 36e et dernière journée, 2e division

Cagliari termine la saison régulière par un probant succès à Pérouse (5-0). Antoine Makoumbou a joué toute la rencontre à son poste de milieu axial.

Gabriel Charpentier n'est pas entré en jeu lors du succès de Parme face à Brescia (2-0).

La Reggina bat Come 2-1. Sans Warren Bondo, resté sur le banc. Cinquième et sixième avec 54 points, Cagliari et Parme sont qualifiés pour les play-offs, contrairement à la Reggina, 11e avec 45 points.

Luxembourg, 28e journée, 1re division

Christoffer Mafoumbi était titulaire lors du revers de Differdange à Niedercorn (0-2). Peu convaincant sur les deux buts encaissés.

Huitième match d'absence pour Herman Moussaki. Sans lui, Duedlange s'incline à Rosport (1-2).

Davy Ngoma ouvre le score d'une belle frappe sur la barre à la 16e. Mais le Racing Union est finalement tenu en échec par l'Etzella Ettelbrück de Godmer Mabouba, titulaire, dans l'axe.

Le 7e but de la saison de l'ancien Amiénois.

Camille Delourme